

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 12 AVRIL 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 12 avril 2021, en téléconférence, à compter de 19 h 30.

Présents en téléconférence sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Luc Hamelin, Simon Brochu, Christopher Astle et Raynald Banville formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent, en téléconférence : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**1. Ouverture de l'assemblée.**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**  
**RÉSOLUTION #21-04-45**

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

**RÉSOLUTION #21-04-46**  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. **Ouverture et présences**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de :**
  - 3.1 La séance régulière tenue le 15 mars 2021;
4. **Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
  - 4.1 Conseil d'arrondissement MacNider;
  - 4.2 Comité local de développement;
  - 4.3 Comité des Loisirs;
  - 4.4 Comité de la bibliothèque;
  - 4.5 Comité d'embellissement.
5. **Trésorerie**
  - 5.1 Comptes fournisseurs;
6. **Administration**
  - 6.1 Avis de motion - Règlement # 21-151 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de Métis-sur-Mer;
  - 6.2 Promesse d'achat à Place des Marronniers;
7. **Travaux publics**
  - 7.1 Soumission de Nortec Industriel pour le chargeur sur roue;
8. **Urbanisme**
  - 8.1 Lecture des commentaires reçus en consultation écrite publique;
  - 8.2 Adoption du second projet de règlement numéro 21-150 modifiant divers éléments du règlement de zonage numéro 08-38;
9. **Service incendie et sécurité civile**
  - 9.1 Adopter le protocole d'entente pour services intermunicipaux;
10. **Loisirs et cultures**

Rien
11. **Périodes de questions**
12. **Levée de la séance**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:**

**3.1 La séance régulière tenue le 15 mars 2021.**

**RÉSOLUTION #21-04-47**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 15 MARS 2021**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 15 mars au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal.

#### **4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.**

##### **4.1 Conseil d'arrondissement MacNider**

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 12 avril 2021, soit :

- Demande au député concernant le programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
- Offre de service de Tetra Tech – carnet de santé du garage municipal;
- Achat d'un camion de service aux travaux publics;
- Achat d'un tracteur à gazon;
- Modifications aux règlement relatif au plan d'urbanisme et de zonage;
- Approuver le rapport annuel 2020 du service incendie;

La date de la prochaine réunion est le lundi 3 mai 2021 à 18h30 au bureau municipal ou en téléconférence.

##### **4.2 Comité de développement**

Le comité a tenu une réunion le 6 avril dernier. Il y aura un AGA, mais seulement les administrateurs y seront invités. Le 5 juin prochain, il y aura une corvée de nettoyage des berges. Plusieurs activités sont remises à cause de la pandémie.

##### **4.3 Comité des Loisirs**

Le comité a reçu de nouveaux vêtements et casquettes pour vendre cet été. Présentement ils sont disponibles au Café-sur-Mer et plus tard, dès l'ouverture de l'Épicerie Ratté. Projet en cours : assistance à Isabelle pour le terrain de jeux ainsi que la préparation de la fête de la Saint-Jean.

##### **4.4 Comité de la bibliothèque**

Rien de nouveau.

##### **4.5 Comité d'embellissement**

Mai est le mois de l'arbre, donc cette année il y aura distribution d'arbres au bureau municipal, le samedi 29 mai de 9h00 à 12h00. Premier arrivé, premier servi.

#### **5. TRÉSORERIE**

##### **5.1 Comptes fournisseurs.**

##### **RÉSOLUTION #21-04-48** **COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de mars 2021 pour un montant de 152 491.50 \$ adopte la liste des comptes à payer de mars 2021 pour un montant de 48 646.08 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes. Le trésorier certifie la disponibilité des crédits pour effectuer les paiements précités.

#### **6. ADMINISTRATION**

##### **6.1 Avis de motion - Règlement # 21-151 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de Métis-sur-Mer.**

##### **RÉSOLUTION #21-04-49** **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT # 21-151 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 16-99** **CONCERNANT LES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE MÉTIS-SUR-MER**

Avis de motion est donné par Mme la Conseillère Martine Bouchard afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement # 21-151 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de Métis-sur-Mer. Cette modification a pour objectif de permettre aux citoyens d'avoir des poules à leur résidence. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville ainsi qu'au bureau municipal.

## **6.2 Promesse d'achat à Place des Marronniers.**

### **RÉSOLUTION #21-04-51** **PROMESSE D'ACHAT À PLACE DES MARRONNIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Métis-sur-Mer en juin 2020, par la résolution 20-06-90, a donné un contrat de courtage à Mme Geneviève Côté pour la vente du terrain Place des Marronniers (immeuble) au prix de 124 900 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur M. Martin Michaud a signé une promesse d'achat pour l'immeuble au prix de 125 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif de l'acheteur est de développer un quartier résidentiel.

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte la promesse d'achat de M. Martin Michaud et nomme le directeur de la municipalité afin de signer la promesse d'achat ainsi que tous documents ultérieurs afin de conclure la vente de Place des Marronniers.

## **7. TRAVAUX PUBLICS**

### **7.1 Soumission de Nortec Industriel pour le chargeur sur roue.**

#### **RÉSOLUTION #21-04-52** **SOUSSION DE NORTEC INDUSTRIEL POUR LE CHARGEUR SUR ROUE**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Villes de Métis-sur-Mer accepte la soumission de Nortec Industriel afin de réparer le chargeur sur roue afin d'empêcher l'huile des freins d'aller dans le différentiel au montant de 9 000 \$ plus les taxes applicables. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé non-réservé.

## **8. URBANISME**

### **8.1 Lecture des commentaires reçus en consultation écrite publique.**

Nous n'avons pas reçu de commentaire écrit pendant la période entre l'avis public et la séance de ce soir.

M. Jean-Philippe Quimper se joint à la rencontre afin d'expliquer les modifications reliées aux modifications des règlements.

### **8.2 Adoption du second projet de règlement numéro 21-150 modifiant divers éléments du règlement de zonage numéro 08-38.**

#### **RÉSOLUTION #21-03-38** **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-150 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 08-38**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau cadastre est entré en vigueur et que par conséquent les plans doivent être ajustés à ce cadastre rénové;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire ajouter une rue projetée;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire soustraire à l'application du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) certaines portions de territoire ne démontrant pas d'intérêt historique ou architectural ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire autoriser les tours de télécommunication dans la zone 3 (FRT) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire permettre les résidences de tourisme et les établissements de résidences principales dans toutes les zones résidentielles, multifonctionnelles et commerciales;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire autoriser les yourtes comme abri sommaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire permettre certains commerces à caractère domestique dans une zone de villégiature à proximité de la route 132;

**CONSIDÉRANT QU'** un projet de règlement a été adopté le 15 mars 2021;

**CONSIDÉRANT QU'** une consultation écrite de 15 jours a été tenue;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte le second projet de règlement numéro 21-150 tel que déposé.

## **9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

### **9.1 Adopter le protocole d'entente pour services intermunicipaux.**

#### **RÉSOLUTION #21-04-54**

#### **ADOPTER LE PROTOCOLE D'ENTENTE POUR SERVICES INTERMUNICIPAUX**

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte le nouveau protocole d'entente pour l'entraide intermunicipaux lors d'un incendie et autorise Mme la mairesse ainsi que le directeur général à signer le protocole d'entente.

## **10. LOISIRS ET CULTURE**

Rien

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION #21-04-55**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h05.

---

Carolle-Anne Dubé, mairesse

---

Stéphane Marcheterre,  
Directeur Général et secrétaire-trésorier